

L'Etat pourrait être contraint de sauver Alstom

L'intervention du Gouvernement dans le dossier Alstom, loin de clarifier le débat précise le risque de l'État Français.

Sur ces marchés où l'État reste le client majeur en ayant accordé une préférence nationale à une industrie sur protégée et qui n'a pas fait l'effort de recherche permettant de se maintenir dans la compétition mondiale, l'État pour ne pas perdre ce qu'il considère comme un fleuron devra lourdement s'engager.

Cet interventionnisme protecteur qui a obligé aujourd'hui Alstom à une décision de gestion financière qui seule peut assurer sa survie se voit contrarié par l'État.

La prise de position de l'État dans ce dossier ne peut qu'inciter les investisseurs non engagés en France à reculer devant des prises de participations.

Général Electric qui représente déjà plus de 10.000 emplois en France contrairement à Siemens, doit réfléchir sur une stratégie qui le verrait perdre ses latitudes de gestion devant les contreparties exigées par l'État.

Une telle situation pourrait décourager Général Electric.

Siemens peu engagé en France eut servir depuis l'Allemagne. Cette situation pourrait confirmer les craintes pour l'emploi chez Alstom qui ne pourrait réagir. Un tel désengagement pourrait contraindre l'État à injecter les 12 milliards qu'offre Général Electric pour sauver le fruit séché du passé resté sur la branche fleurie d'espérance. Ségolène Royal très impactée par la décision à venir sur les sites Alstom de sa Région a immédiatement réagit avec une lecture claire de la situation. Cette lisibilité à l'évidence valorise l'offre Général Electric si le gouvernement sait rester réaliste dans ses décisions et admet qu'il faut lâcher Alstom au marché... Les informations récentes semblent confirmer qu'Arnaud Montebourg s'est donné les outils de la réflexion mais que c'est lui qui devra in fine rassurer Général Electric. Un engagement de Siemens sur ce dossier, soumis à trop d'interventionnisme, pourrait être considéré par ses actionnaires comme une lourde faute de gestion...

Le ministre de l'Economie dit avoir fait un choix de «patriotisme économique» en se dotant d'un droit de regard sur les entreprises étrangères qui pourraient viser des investissements en France, comme c'est le cas de General Electric sur Alstom. Paru au *Journal officiel* jeudi, un nouveau décret étend à l'énergie et aux transports - mais aussi à l'eau, la santé et les télécoms - le mécanisme Concrètement, ce décret gouvernemental soumet à l'autorisation préalable du ministre de l'Economie les investissements par des groupes étrangers en France. Cette extension doit permettre au gouvernement de peser davantage dans le dossier Alstom, dont la branche énergie est convoitée par GE, mais aussi l'allemand Siemens, qui a les faveurs de l'exécutif. «*Nous pouvons désormais bloquer des cessions et exiger des contreparties*», a assuré le ministre de l'Economie. «*Le choix que nous avons fait, avec le Premier ministre, est un choix de patriotisme économique*», a encore déclaré Arnaud Montebourg, dans un entretien au *Monde*, ajoutant : «*Ces mesures de protection des intérêts stratégiques de la France sont une reconquête de notre puissance*». L'Etat «*doit avoir son mot à dire*» concernant les investissements étrangers dans des secteurs jugés stratégiques, a de son côté déclaré Matignon pour justifier le décret, cosigné par le Premier ministre Manuel Valls.

Cette nouvelle contrainte n'a pas échappé à Général Electric et sa déclaration est une marche arrière très diplomatique en déclarant qu'il allait poursuivre ses «*discussions constructives avec le gouvernement*» français tout en ayant «*pris note du décret du gouvernement français publié ce matin*». «*Notre projet industriel est bon pour Alstom, pour ses employés et pour la France. Notre projet est de bâtir une entreprise leader mondiale dans le secteur de l'énergie, avec quatre sièges basés en France, tout en préservant et en créant des emplois*», a ainsi fait valoir General Electric.

Bercy qui se croit encore stratège déclare : «*on est [...] armés pour continuer les discussions et les négociations vis-à-vis des deux [...] sociétés qui ont exprimé leur intérêt par rapport aux activités d'Alstom*». Cette imprévoyance n'a pas encore rendu lisible le périmètre des conséquences car l'Etat précise que son l'entrée entrée au capital n'est «*pas à l'ordre du jour*». Cette précision confirme que des hauts conseillers ont bien sonné l'alerte.

Pour justifier cette posture, les propos relayés par la presse ne rassurent pas du tout : Le décret n'aurait «*pas forcément*» vocation à être utilisé : «*il va nous permettre d'avoir un dialogue et une négociation plus sereine avec les compétiteurs, que ce soit GE ou Siemens puisqu'il s'applique à tous les investisseurs étrangers quelle que soit leur nationalité*», précise-t-on.

«*A partir de demain, on rentre dans une phase de négociation active*», a-t-on insisté de source proche de Montebourg. «*Il faut discuter avec nous, il n'y a pas d'autre choix*». Hélas il existe bien un autre choix : Livrer Alstom à son sort...

L'Etat cherche encore à laisser croire qu'il maîtrise la situation. Le feu vert de l'Etat doit intervenir «*avant la conclusion définitive*» d'un accord de reprise, indépendamment du calendrier fixé par Alstom, qui s'est donné jusqu'à fin mai pour étudier les offres de rachat de son pôle énergie, même s'il a déjà marqué sa préférence pour celle de GE, en compétition avec Siemens. «*Il me paraît peu probable que l'autorisation préalable soit donnée sur des offres soit évolutives, soit en cours de formation*», a-t-on encore expliqué. Pourtant, selon *Le Monde*, l'adoption du nouveau décret a été accélérée par les révélations sur Alstom.

Pour les syndicats d'Alstom, le décret a été diversement apprécié. La CFE-CGC dénonce d'abord une «*décision politique et non industrielle. Ce qui ne me semble pas juste, c'est que des politiciens vont mettre leur nez sur des affaires industrielles pour lesquelles ils n'ont pas les éléments nécessaires et suffisants pour prendre une décision* », a ainsi estimé Didier Lesou. *Les politiques n'y connaissent rien du tout dans le monde industriel. Cela nous énerve un peu.*» Surtout le syndicaliste ne veut que l'Etat se serve de ce décret pour imposer son choix de Siemens par rapport à GE. «*Avec Siemens, les salariés d'Alstom sont morts*», estime-t-il. «*Au pire, c'est l'offre de General Electric qui nous convient le mieux. Mais, au mieux, ce serait une offre française*». «*Par contre, si l'idée de l'Etat, c'est finalement de dire oui, on garde tout français et on va se débrouiller pour que tout reste français à long terme, là ça peut nous convenir*», a affirmé Didier Lesou.

A la CGT, on a salué «*un premier pas*», estimant qu'*«il est enfin temps que l'Etat prenne ses responsabilités»*. «*Maintenant, on attend des actes, que le gouvernement applique le décret*», a ajouté Christian Garnier, délégué CGT central du groupe.